



Séjour suite à un refus de changement de statut étudiant à salari

Par **didilaye**, le **05/10/2011** à **20:12**

Bonjour,

J'ai demandé récemment un changement de statut étudiant à salarié qui a été refusé. Mon employeur a fait un recours hiérarchique mais le refus a été confirmé. Parallèlement à cela, je suivais un master 2 au CNAM pour lequel j'ai déjà validé presque ttes les UE. il ne me reste que le [\[/faq/394-stages-en-entreprise-indemnité-minimale-pour-les-stagiaires stage\]](#) à faire en vue de la rédaction et de la soutenance du [\[/faq/4226-memoire-definition mémoire\]](#). Ma question est donc : est-il possible de revenir au statut étudiant ne serait-ce que pour achever ma formation et obtenir mon diplôme ? ou à défaut obtenir une autorisation de séjour qui me permettrait d'effectuer le stage que j'ai déjà trouvé (convention à l'appui) et rédiger mon mémoire ? Je ne sais plus quoi faire ...

Merci pour vos réponses